

Monologue de module S'IMPLIQUER POUR VIVRE LE LYCEE EN CITOYEN

En amont de ce module, j'aurai présenté aux élèves le nouveau programme d'EMC en faisant ressortir la progression sur le cursus du lycée, les thèmes, objectifs et moyens mis en œuvre pour les atteindre en classe de seconde.

J'aurai aussi présenté la charte de la laïcité dans sa globalité, son intérêt et précisé qu'on y fera référence tout au long du cursus lycée.

Ce premier module permet d'emblée de donner du sens au lycée à l'élève de seconde qui vient de l'intégrer. Il va très vite rencontrer des élèves de 1^{ère} et terminale qui vont d'une part leur **rendre compte de leur implication** au sein de l'établissement et de l'autre pouvoir **dialoguer** avec eux.

Les connaissances au Bo :

- **Les droits et les obligations des lycéens et de la communauté collective.**

Fil rouge du module :

- Comprendre en quoi le lycée nous conduit à devenir citoyen

Finalités

- Inciter les élèves de seconde à s'impliquer dans la vie du lycée
- Leur faire vivre une expérience citoyenne

Les Compétences au BO : les 4

Supports :

- Présentation de l'expérience de l'implication des élèves de 1^{ère} et T du lycée devant les secondes et échanges dialogués.
- Extraits de la circulaire du 20 août 2010 sur les instances de vie lycéenne
- Extraits de la circulaire du 6 mai 1991 sur les droits et devoirs des lycéens concernant la liberté d'expression.
- Les instances de la vie lycéenne aux échelles académiques et nationale
- Kit pédagogique sur les instances de la vie lycéenne (pages 1 à 3)
- Flyer sur la semaine de l'engagement 2015
- Articles 6 et 8 de la charte de la laïcité
- Un schéma à compléter sur la CVL

Durée du module : 3 h ou 5h selon l'option choisie

Phase 1 (1/2 heure)

On part des représentations des élèves : entre le collège et le lycée, quels changements ?

- Leurs premières impressions
- Leurs attentes
- Ce qu'ils imaginent ou savent de « la vie lycéenne »

Phase 2 (1 ½ heure)

Travail en groupes sur les différentes instances de la vie lycéenne.

On aura constitué au préalable des dossiers docs d'après les ressources proposées en documents joints.

Suivant le nombre d'élèves on forme des groupes qui vont définir :

- Les droits et devoirs des lycéens
- Les instances de la vie lycéenne aux différentes échelles
- La liberté d'expression au lycée
- L'explication des articles 6 et 8 de la chartre de la laïcité

Phase 3 (1 heure)

Un rapporteur par groupe énonce l'essentiel à retenir de son travail

Je note au tableau les données principales

Pour cette première fois, je dicte un bilan sur « l'essentiel à retenir » en m'appuyant sur les éléments notés au tableau, enrichis le cas échéant.

Le bilan doit mettre en évidence que la vie lycéenne et une véritable expérience de la citoyenneté.

On complète ensuite le schéma sur le CVL

Il est possible d'arrêter à ce stade le module et de présenter pour finir les données pratiques sur le vote du CVL.

On peut cependant aller plus loin :

Phase 4 (1 heure)

On organise au CDI une rencontre entre la classe et quelques élèves de 1^{ère} et terminale impliqués dans le CVL et choisis avec les CPE.

On attendra d'eux qu'ils informent et motivent

Ils devront présenter leur engagement et ce qu'ils ont (le cas échéant) obtenu.

Ils pourront aussi suggérer à la classe des idées à proposer par le biais du CVL pour améliorer la vie du lycée.

Ils répondent aux questions de la classe.

Phase 5 (1 heure)

Création d'un prévisionnel (suggestions pour améliorer la vie au lycée) à présenter au CVL

Communication des données pratiques sur le vote du CVL

Evaluation : Je demande aux élèves d'expliquer pourquoi le lycée est un lieu où l'on apprend à devenir citoyen et de dire comment ils envisagent de participer à la vie lycéenne.